



9 3, rue Lespagnol - 75020 Paris

(tél.: 01 44 83 46 02

p.calme@ffmkr.org

www.ffmkr.org

Madame Agnès FIRMIN-LE BODO
Ministre Déléguée chargée de
l'organisation territoriale et
des professionnels de santé
14, avenue DUQUESNE
75007 PARIS

Madame la Ministre, Chère Agnès FIRMIN-LE BODO,

Depuis de nombreux mois, la fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) interpelle les pouvoirs publics sur la dégradation de la situation économique des kinésithérapeutes, liée à la fois au gel des tarifs depuis plus de 10 ans, aux dégâts provoqués par la crise sanitaire, et plus récemment aux conséquences de l'inflation.

L'amélioration du pouvoir d'achat figurait parmi les priorités de la FFMKR lors des négociations conventionnelles de l'avenant 7. Ce dernier contribuait à mettre en place des revalorisations attendues depuis 10 ans et à faire progresser la profession. La FFMKR avait pris ses responsabilités en signant l'avenant n°7 le 16 décembre dernier. Malheureusement, comme vous le savez, les organisations minoritaires s'y sont opposées, le rendant caduc. Cinq mois plus tard, l'inflation continue de progresser et le pouvoir d'achat des kinésithérapeutes de s'enrayer, alors qu'aucune revalorisation ne semble possible en 2023. Les kinésithérapeutes se retrouvent dans une position économique particulièrement délicate et ne pourront attendre une année de plus dans cette situation.

Dans ce contexte, la FFMKR a appelé le Gouvernement par voie de communiqué de presse à agir de manière urgente pour le pouvoir d'achat des kinésithérapeutes.

La FFMKR a écouté lundi la prise de parole du président de la République, Emmanuel Macron, qui souhaite désormais lancer un chantier d'ampleur pour améliorer le pouvoir d'achat des classes moyennes.

Dans ce contexte et compte-tenu des circonstances exceptionnelles que nous traversons, je me permets de solliciter un entretien avec vous et vos proches collaborateurs afin d'échanger ensemble sur la mise en place de mesures urgentes en faveur du pouvoir d'achat des kinésithérapeutes, et plus généralement, des paramédicaux.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, Chère Agnès FIRMIN-LE BODO, en l'assurance de ma considération la plus dévouée.

Sébastien GUERARD

Président de la FFMKR

